



Fiche de données de sécurité
MIX PLAST® BUMPER PAINT

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit :** MIX PLAST BUMPER PAINT
- **Code du produit :** 3612 / 3615 / 3618
- **Emploi de la substance / de la préparation :** Vernis spécial pour matières plastiques
- **Fournisseur :**
- MIX s.a.r.l
- 3, Rue des Tamaris
- 30620 Uchaud
- France
- Tél. : 04.66.71.14.47 Fax : 04.66.71.16.43
- **Centre Anti-poisons - Hôpital de Marseille - Tél. : 04.91.75.25.25**

2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

- **Caractéristiques chimiques**
- **Description:**

Composants contribuant aux dangers:

CAS: 1330-20-7 EINECS:215-535-7	• Xylène	Xn R20/21 R38 R10	12.5-20%	N.67/548/CEE : 601-022-00-9
CAS: 142-82-5 EINECS: 205-563-8	• Heptane (et isomères)	F R11 N R50/53 Xn R38 R65 R67	7-10 %	N.67/548/CEE: 601-008-00-2
CAS: 108-88-3 EINECS: 203-625-9	• Toluène	F R11 Xn R20	7 - 10 %	N.67/548/CEE: 601-021-00-3
CAS: 110-19-0 EINECS: 203-745-1	• Acétate d'insobutyle	F R11 R66	0.5-3 %	N.67/548/CEE: 607-026-00-7
CAS : 100-41-4 EINECS: 202-849-4	• Ethylbenzène	F R11 Xn R20	3 - 5 %	N.67/548/CEE: 601-023-00-4
CAS : 108-87-2 EINECS: 203-624-3	• Méthylcyclohexane	F R11 N R51/53 Xn R38 R65 R67	0.5-3 %	N.67/548/CEE: 601-018-00-7
CAS : 95-63-6 EINECS: 202-436-9	• 1,2,4 - Triméthylbenzène	R10 N R51/53 Xn R20 R36/37/38	< 0.5 %	N.67/548/CEE : 601-043-00-3



Fiche de données de sécurité MIX PLAST® BUMPER PAINT

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

Porter des gants et des vêtements de protection.

Précautions au plan de l'environnement :

Contenir les fuites avec de la terre ou du sable. Éliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'ignition. Ne pas fumer. Si le produit s'est déversé dans un cours d'eau, dans les égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Méthode de nettoyage:

Ramasser rapidement le produit en utilisant un masque et des vêtements de protection Si le produit est à l'état liquide, empêcher qu'il ne pénètre dans les égouts Ramasser le produit pour qu'il soit recyclé, si possible, ou éliminé. L'absorber éventuellement avec un matériau inerte. Après avoir collecté le produit, laver la zone et les matériaux contaminés.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation :

Éviter le contact et l'inhalation des vapeurs. Consulter également le paragraphe 8 suivant. Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail. Ne pas fumer durant le travail.

Matières incompatibles :

Aucune en particulier.

Conditions de stockage :

Conservé à une distance éloignée de flammes libres, d'étincelles et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil. Stocker dans des locaux frais et bien aérés.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Équipements de protection:



Précautions à prendre:

Aérer complètement les locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire dans un endroits bien ventilés. Dans endroits resserrés ou peu ventilés employer un masque avec filtre à cartouche.

N'est pas nécessaire dans un endroit bien ventilé.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité.

Protection de la peau :

Porter des vêtements qui protègent entièrement la peau.

Limite(s) d'exposition (ACGIH) :

Nom	TLV-TWA	TLV- STEL
Xylène	434 mg/m ³ , 100 ppm	651 mg/m ³ , 150 ppm
Heptane (et isomères)	1640 mg/m ³ , 400 ppm	2050 mg/m ³ , 500 ppm
Toluène	377 mg/m ³ , 100 ppm	565 mg/m ³ , 150 ppm
Ethylbenzène	434 mg/m ³ , 100 ppm	543 mg/m ³ , 125 ppm
Acétate d'isobutyle	713 mg/m ³ . 150 ppm	950 mg/m ³ . 200 ppm
Méthylcyclohexane	1610 mg/m ³ , 400 ppm	



Fiche de données de sécurité MIX PLAST® BUMPER PAINT

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et couleur :	Liquide dense thixotropique
Odeur :	de solvant
pH :	na
Point d'ébullition :	nd
Point d'éclair(°C):	< 21
Inflammation solides/gaz :	na
Propriétés explosives :	aucune— les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.
Propriétés comburantes :	aucune
Pression de vapeur :	nd
Densité relative :	1.12 ± 0.02
Coef.de répartition(n-octanol/eau)	nd
Densités des vapeurs :	nd
Hydrosolubilité :	pas soluble
Liposolubilité :	nd
Légende :	NA = non applicable—ND = Non disponible

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable dans des conditions normales.

Substances à éviter: Éviter le contact avec des matières comburantes, d'agents d'oxydation forts : le produit pourrait s'enflammer.

Dangers de décomposition : Aucun.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Tenir compte de la concentration de chaque substance afin d'en évaluer les effets toxicologiques dérivants de l'exposition au produit.

Ci-dessous sont reportées les informations toxicologiques relatives aux principales substances présentes dans le produit.

Xylène

EFFETS CHEZ L'HOMME / EXPOSITION NON PROFESSIONNELLE :
Les symptômes d'exposition aiguë sont les suivants : dermatite, eczéma, irritation des yeux et de l'appareil respiratoire.
L'inhalation des vapeurs peut provoquer des vertiges, maux de tête, nausée, troubles de la coordination, excitabilité, narcose, anémie, paresthésie des mains et des pieds.

EXPOSITION PROFESSIONNELLE :
Effet dû à une exposition aiguë : Narcotique à hautes concentrations.
A 200 ppm (TCLo) : l'inhalation provoque des effets très irritant chez l'homme.
Homme (par ingestion) (LDLo) : 50 mg/Kg.
Homme (par inhalation) (LCLo) : 10 000 ppm/6 h.

Heptane (et isomères)

INGESTION :
L'introduction d'une quantité, même minime, de produit dans les voies respiratoires lors d'une ingestion accidentelle ou en cas de vomissement risque de provoquer un œdème pulmonaire ou une bronchite grave. Indice de toxicité minimum.

(Suite page 5)



Fiche de données de sécurité
MIX PLAST® BUMPER PAINT

EFFETS CHEZ L'HOMME / EXPOSITION NON PROFESSIONNELLE

Toluène Effets dûs à une exposition aiguë :

A 200 ppm : diminution légère, mais perceptible, de la coordination et du temps de réaction, fatigue, confusion, paresthésie de la peau ; cette fatigue se prolonge pendant plusieurs heures, accompagnée d'une légère insomnie.

A 400 ppm : aggravation des symptômes et confusion mentale.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Liste des substances contenues, dangereuses pour l'environnement et relatives au classement :

7 - 10 % heptane (et isomères)

N.67/548/CEE : 601-008-00-2

CAS : 142-82-5

EINECS : 205-563-8

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

0.5 - 3 % Méthylcyclohexane

N.67/548/CEE : 601-018-00-7

CAS : 108-87-2

EINECS : 203-624-3

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

< 0.5 - 1,2,4 Triméthylbenzène

N.67/548/CEE : 601-043-00-3

CAS : 95-63-6

EINECS : 202-436-9

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées .

Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Routier (ADR) :

3 II

Maritime (IMO/IMDG) :

3.2 UN 1263

Aérien (ICAO/IATA) :

3 UN 1263

Numéro ONU :

1263



Fiche de données de sécurité
MIX PLAST® BUMPER PAINT

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

1999/45/CE (classification étiquetage)

Symboles :	Xn	Nocif
	F	Facilement inflammable
R Phrases :	N	Dangereux pour l'environnement
	R11	Facilement inflammable
	R20/21	Nocif par inhalation et par contact avec la peau
	R38	Irritant pour la peau
	R51/53	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
S Phrases :	R66	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau
	S 16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles
		Ne pas fumer
	S23	Ne pas respirer les vapeurs / aérosols
	S29	Ne pas jeter les résidus à l'égout
	S36/37	Porter un vêtement de protection et des gants appropriés
	S51	Utiliser seulement dans des zones bien ventilées
Contient :	S56	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
		Aylène

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables :

- Circulaires ministérielles 46 et 61 (Amines aromatiques).
- Loi 136/83 (biodégradabilité des détergents).
- D.P.R 175/88 (Directive Seveso), Annexe II°, III° et IV°.
- D.P.R 250/89 (étiquetage détergents).

16. AUTRES INFORMATIONS

Principales sources bibliographique :

- NIOSH—Registry of toxic effects of chemical substances (1983)
- I.N.R.S.—Fiche Toxicologique
- CESIO—Classification and labelling of anionic, nonionic surfactants (1990)

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière.

L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.